

COMMUNE DE VILLECHETIVE
Compte rendu de la séance du 07 juin 2022

Secrétaire(s) de la séance: Christelle ERGO

Présents: Nicole VIÉ, Christine CHAPARRO, Christelle ERGO, Pascal ARNAULT, Mélissa MILAT, Henri GOURDON

Absents:

Excusés: Frédéric FRISSON, Christian CHIESA, Arnaud BÉGUÉ

Représentés: Olivier THIBAUT par Mélissa MILAT

- * Réactualisation du coût des travaux et plan de financement du gîte communal,
- * Création de la commission d'appel d'offres,
- * Frais de scolarité du RPI Arces/Dilo - Villechétive pour 2020-2021,
- * Adhésion de St Maurice aux riches hommes et St Mards en Othe au SMAEP,
- * Tour de garde pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022,
- * Organisation du 14 juillet,
- * Questions diverses

Adoption du dernier procès-verbal à l'unanimité

Délibérations du conseil:

Réactualisation des coûts des travaux et plan de financement du gîte communal (2022 DE 14)

VU l'évolution rapide des coûts des matières premières, Madame le Maire a demandé à l'architecte de réactualiser le devis pour les travaux de transformation et aménagement d'un ancien bâtiment en gîte rural.

Le montant des travaux est estimé à 240 000 € H.T. et les frais de maîtrise d'oeuvre à 24 720 € H.T., soit un montant total de travaux + honoraires de 264 720 € H.T.

Le Conseil Municipal, après avoir eu connaissance de la réactualisation et après en avoir délibéré, accepte la réactualisation de l'estimation des travaux à 264 720 € H.T., accepte le plan de financement ci-dessous et mandate Madame le Maire à solliciter des subventions auprès des organismes compétents.

DEPENSES	RECETTES
Montant des travaux : 240 000,00 € HT	<u>SUBVENTIONS :</u>
Etude de marché, étude géotechnique, étude pour assainissement , différants diagnostics, plans, contrôle technique, architecte : 37 797,50 € HT	Conseil Départemental 138 898,75 €
	Etat DETR 83 339,25 €
	<u>MECENAT</u>
	Collecte souscription 2 000,00 €
	Fondation Patrimoine 2 000,00 €

		Emprunt travaux	30 000,00 €
		Estimations des recettes sur 3 ans	10 840,50 €
		Fonds propres	10 719,00 €
TOTAUX	277 797,50 € HT	TOTAUX	277 797,50 €

Création de la commission d'appel d'offres (2022 DE 15)

Suite aux candidatures proposées, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner à la commission d'appel d'offres en tant que :

- délégués titulaires :

M. ARNAULT Pascal

M. THIBAUT Olivier

M. CHIESA Christian

- délégués suppléants :

M. GOURDON Henri

M. FRISSON Frédéric

Mme ERGO Christelle

Frais de scolarité du RPI Villechétive / Arces-Dilo 2019-2020 (2022 DE 16)

Suite à la réunion de la commission du RPI qui a eu lieu le 08 avril 2022 sur les comptes du regroupement pédagogique Arces-Dilo / Villechétive pour l'année 2020/2021, il apparaît que la commune de Villechétive doit recevoir une compensation de 3 729,20 € pour l'année scolaire 2020/2021.

Le Conseil Municipal accepte de recevoir cette compensation.

Adhésion de St Maurice aux Riches Hommes et de St Mard en Othe au SMAEP (2022 DE 17)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'accepter l'adhésion au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Sens Nord-Est de :

* la commune de Saint Maurice aux Riches Hommes pour la totalité de son périmètre et acceptant la mise en place d'une surtaxe,

* la commune de Saint Mards-en-Othe pour la totalité de son périmètre (bourg + hameaux).

Tour de garde pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022

08h00 - 10h30: 1er tour
Frédéric FRISSON
Henri GOURDON
Christian CHIESA

2ème tour
Pascal ARNAULT
Christian CHIESA
Frédéric FRISSON

10h30 - 13h00:	Nicole VIÉ Olivier THIBAUT Pascal ARNAULT	Nicole VIÉ Pascal ARNAULT Henri GOURDON
13h00 - 15h30:	Christine CHAPARRO Olivier THIBAUT Christelle ERGO	Nicole VIÉ Frédéric FRISSON Christine CHAPARRO
15h30 - 18h00:	Nicole VIÉ Christine CHAPARRO Christelle ERGO	Nicole VIÉ Christelle ERGO Mélissa MILAT

Organisation du 14 juillet

Il a été décidé de reconduire le repas du 14 juillet à midi à la Briqueterie suivi des jeux sur le parvis de la Briqueterie à partir de 15h. Le repas sera préparé par les conseillers municipaux.

Questions diverses :

- * Portail du cimetière : il aurait besoin d'un coup de peinture
- * Fondation du Patrimoine : la commune va faire une demande de subvention auprès de la Fondation du Patrimoine. Cette subvention est accordée sous forme de mécénat. Pour ce faire, il est nécessaire de créer des événements. Les bénéfices de ces manifestations sont reversés à la Fondation du Patrimoine qui doublera la somme reçue et la versera à la commune pour la réhabilitation du bâtiment du four à pain en gîte communal.
- * Montage de la Rotonde : le jeudi 16 juin au parking de la Briqueterie, la rotonde sera montée pour la fête des écoles et le vide-grenier. RDV à 17h pour le chargement et à 18h pour le montage.
- * Kermesse des écoles : la kermesse aura lieu le vendredi 17 juin à partir de 18h sur le parking de la Briqueterie. Jeux divers, buffet et buvette sur place.

Séance levée à 21 h 30